



# DDFIP Aude : Liminaire CGT du 19/12/2017 (CTL)

Monsieur le Président,

**Début décembre, vous n'aviez toujours pas réfléchi aux services victimes de vos suppressions d'emplois ; vous ne saviez pas où les localiser, une dizaine de jours vous aura suffit à les trouver.**

Vous supprimez des emplois alors que les charges augmentent, « même pas peur » : population, nombre de foyers fiscaux, personnes en difficulté, coups de téléphones, courriers etc.

**Pas un service où ce ne soit la course.** Les contentieux qui s'entassent, les titres, les mises à jour, les gracieux, les prises en charge, les rôles supplémentaires laissés de côté, des collègues qui écrètent pour pouvoir passer les payes, les réponses bâclées parce qu'on veut aller vite, les chefs de services qui demandent à leurs agents de ne plus répondre aux téléphones, des services devenus injoignables même en interne, des contribuables qui tous les jours nous disent ne pas pouvoir joindre le CDC, et mettre aussi une plombe à joindre nos centres dont le téléphone est saturé, on est également loin des 48h de réponse sur Balfus, des contribuables mal aiguillés aux accueils faute de temps pour écouter et comprendre, des contribuables qui savent toujours moins comment faire etc etc... ;

**le tout avec du matériel d'un autre âge,** des applications des années 70, des autocoms et répondeurs obsolètes ou hors service (mais vous dites que ça coûte trop cher), des vieux CGI pour rehausser comme on peut des écrans, des chefs de services qui essaient de réorganiser réaffecter sans cesse les tâches et les moyens humains pour trouver des solutions illusoire, des chefs de services qui durcissent et dérapent sur les droits des agents aux congés ou récupération, des pressions sur ceux qui osent s'absenter quel que soit le motif ...

**Rien n'y fait, le couperet est donc tombé pour 2018 : SIP, SIE, SPF, PCEV, PCR, Trésoreries, EDR, Direction, service commun ; personne n'est oublié ! (voir tableau des suppressions d'emploi sur notre site).**

Et le DG qui annonce déjà que ce sera bien pire l'année prochaine ! CAP 22 et 50.000 Fonctionnaires d'État en moins (essentiellement à la DGFIP) obligent ...

Point positif, à ce CTL, suite à notre demande vous nous avez mis dans les documents préparatoires, le magerfip. Magerfip qui confirme des charges à la hausse. Bien sûr nous n'avons aucun chiffre précis sur le téléphone, les

mails, l'accueil, les courriers etc

**Nous vous faisons donc trois contre propositions :** **premièrement,** refuser de choisir les suppressions d'emploi puisque ce n'est pas vous qui décidez des suppressions d'emploi, envoyez un courrier en ce sens à la DG ;

**deuxièmement,** si le DG n'accepte pas, **dites lui que vous ne pouvez pas choisir, que vous ne savez pas où supprimer et qu'à la place, si le DG ou le ministre refusent zéro suppressions, vous proposez la suppression de deux postes d'administrateurs : le poste d'administrateur général et d'administrateur des finances publiques.** Ainsi du point de vue des économies budgétaires, que nous contestons, mais chère au DG, au gouvernement et à vous-même, les 2 postes d'administrateurs équivalent aux 10 postes d'agents de l'Aude supprimés nationalement. Nous travaillerons ensuite collectivement à la répartition des tâches de ces 2 postes sur les autres administrateurs par exemple et nous réfléchirons à prioriser voire à laisser certaines tâches de côté. Bien sûr la suppression se faisant au 01/09/2018, nous profiterons de la période pour tuiler les administrateurs adjoints. Ensuite, après discussion, nous pourrions réaffecter les 2 collègues en surnombre sur le département, les services où nous avons besoin de leur savoir en pilotage ne manquent pas ; s'il y a des besoins de formation en fiscalité, gestion publique ou applicatifs, nous mettrons en place un parcours de formation bien sûr.

**La troisième** proposition vient en complément des deux autres : faites tout simplement un courrier au DG qui reprend la teneur des liminaires d'aujourd'hui sur ce qui se passe dans nos services.

**Le ministre invente un « droit à l'erreur » notamment pour les entreprises et dans tous les domaines (pas seulement fiscaux) ; nous vous reconnaissons un droit à l'erreur, revoyez votre copie, vous n'aurez ni sanction, ni pénalité !**

En l'absence de prise en compte des revendications, **les collègues de la CGT Finances Publiques de l'Aude feront tout** pour faire grandir un rapport de force suffisant contre la casse de nos emplois et de notre outil de travail. La CGT ne s'interdira aucune formes de luttes pour défendre notre vie au travail.

N'hésitez pas, contactez les collègues de la CGT Finances Publiques 11 !  
Demandez nos infos locales ; **Mél :**  
**cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr**

**Nous vous demandons donc à nouveau localement :**

de **refuser les 14 suppressions d'emploi** prévues pour le 01.09.2018 dans le département (voir nos propositions),

**l'abandon** des projets de fermetures des trésoreries de Capendu et Couiza (déjà 370 signatures vous ont été remises) ainsi que des transferts du recouvrement de l'impôt,

de **lancer une consultation départementale et un débat** avec les usagers, les élus et les agents sur nos services publics fiscaux, comptables et fonciers et leurs implantations,

**le comblement de tous les postes vacants de l'Aude,**

un état des lieux avec les agents sur l'accomplissement de nos missions, service par service, et vos petites visites ne remplacent en rien cet état des lieux scientifique nécessaire,

un **moratoire sur les restructurations départementales** en tout genre tant que cet état des lieux n'est pas réalisé ; comment peut-on décider de restructurations sans état des lieux exhaustif et global avec ceux qui y travaillent ?

la **non application de CAP 22** : aucun élément du rapport de juin 2018 ne doit concerner des externalisations, transfert au privé ou abandon de missions,

de **garder nos services RH en pleine compétence** sur Carcassonne, contre leur transfert à Montpellier dès 2018 dans le cadre du CS-RH de l'arc méditerranéen, de garder le service des **produits divers (RNF)** sur Carcassonne et de refuser son transfert,

de **demander l'abandon du projet du DG** sur nos règles de mutation ;

**un plan départemental** pour avoir le droit de **se garer** à proximité de son travail en l'absence de transport public efficient. Les récentes informations sur d'hypothétiques aménagements municipaux autour de la Cité ne sauraient empêcher la recherche immédiate de solutions, au contraire,

**le respect des droits** à congé, récupération et absences justifiées sans pression ou interdiction des chefs de services,

enfin **une solution** pour que notamment les collègues de la cité administrative aient le temps de manger au RIAC sans perdre sur leur pointeuse. La solution individuelle en s'adressant personnellement à la ddfip, solution que vous avez avancé lors du dernier CTL ne saurait être satisfaisante,

Consultez sans modération le site de la section de l'Aude : <http://www.dgfip.cgt.fr/11/>

**Rejoignez vos collègues de la CGT, seuls nous ne pouvons rien !**

